

COUPON - RÉPONSE

À retourner à : Mairie de Bayonne, B.P. 4, 64109 BAYONNE cedex - Tél. : 05 59 46 60 20 - Fax : 05 59 46 61 98 - E-mail : s.trecu@ville-bayonne.fr
Chèques à l'ordre de : Journées Juridiques du Patrimoine

Loi Malraux : 40 bougies pour éclairer l'avenir

Jeudi 27, vendredi 28, samedi 29 mars 2003, à Bayonne

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

E-Mail : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Fonction : _____

Organisme : _____

■ FRAIS D'INSCRIPTION AU COLLOQUE* (hors repas) :

- particuliers : _____ 100 euros

- professionnels,
administration et autres : _____ 200 euros

■ PARTICIPATION AU COÛT DES REPAS (par repas)

20 euros x _____ repas = _____ euros

TOTAL À RÉGLER (inscription + repas) : _____ euros

(Chèque à l'ordre de : Journées juridiques du Patrimoine ;
une facture sera systématiquement adressée aux professionnels, administration et autres).

■ HÉBERGEMENT

Se reporter au programme.

Participera le jeudi 27 mars : au colloque : le matin l'après-midi au déjeuner au dîner

Participera le vendredi 28 mars : au colloque : le matin l'après-midi au déjeuner au dîner

Participera le samedi 29 mars : au colloque : le matin au déjeuner

(cocher les cases retenues)

* Les personnes inscrites recevront les actes du colloque.

Réponse souhaitée avant le 19 mars 2003

Les inscriptions avec le règlement seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite de la capacité d'accueil de la salle.